

La Paracha de Tetsavé

Il est écrit dans la paracha de cette semaine : (verset 36 – chapitre 28) :

« ועשית ציץ זהב טהור ופתחת עליו פתוחי חתם קדש לה' »

« Tu feras une plaque d'or pur, tu graveras sur elle en gravures de cachet : « Chose sainte pour Hachem » ».

Le Gaon de Vilna entrevoit à travers ce verset une allusion remarquable se référant à la Guémara Tahanit (Daf 2.) déclarant au nom de Rabbi Yohanan : 3 clés sont détenues dans la main de Hachem qui n'ont pas été confiées à un intermédiaire (d'après Rachi, il faut comprendre ce propos ainsi : ses clés n'ont jamais été confiées toutes 3 ensemble à un émissaire. D'après Tossefot, Hachem n'a jamais assigné ces 3 clés à quelqu'un de manière permanente, même si, à l'occasion, il les a confiées à des émissaires).

Ce sont : la clé de la pluie, La clé de l'enfantement (selon le Tossefot haroch, il s'agirait plutôt de la clé de la conception), et de la clé de la résurrection des morts.

Le terme « פתוחי » (gravures) apparaissant dans le verset précité, fait allusion au terme « מפתחות » (clés) cité par la Guémara Tahanit (En effet, ces 2 mots possèdent la même racine : « פתח » évoquant une ouverture, une pénétration).

Le terme « חתם » (cachet, sceau) écrit חסר (sans le vav) dans le verset, allusionne les 3 clés que seul Hachem détient (elles constituent bien le sceau divin) :

« ה » ➔ « היה » Désignant la clé de l'enfantement (ou de la conception)

« ת » ➔ « תחיה » Désignant la clé de la résurrection des morts.

« מ » ➔ « מטר » Désignant enfin la clé de la pluie.

Et notre versets 36 (chapitre 28) de conclure par les mots : « קדש לה' » (Chose sainte d'Hachem), comme pour nous dire, que ces 3 clés formant le cachet divin, la signature et l'empreinte de Dieu « פתוחי חתם » n'appartiennent qu'à lui « קדש לה' ».

הפוך בה והפוך דכלה בה